

Le 6 juin 2024

Errata

Veillez noter que dans la publication *Protocole de contraception du Québec – Mise à jour 2024* des modifications ont été apportées aux pages 29 et 212.

À la page 29 du document, il n'était pas précisé que l'*Outil pour la contraception d'urgence (CU) 2024* avait été adapté à partir de celui publié précédemment par l'INESSS. Ainsi, dans le paragraphe d'introduction, il est maintenant écrit :

Le présent outil est une adaptation de l'outil [Contraception orale d'urgence](#) élaboré par l'INESSS et s'adresse aux cliniciens de première ligne. Il est fourni à titre indicatif et ne remplace pas le jugement du clinicien. Ce document a été adapté sur la base des recommandations élaborées par l'INSPQ à l'aide d'une démarche systématique et est soutenu par la littérature scientifique ainsi que par le savoir et l'expérience de cliniciens et d'experts québécois. Cet outil peut aider à faire le choix approprié d'une CU et d'une contraception orale d'urgence (COU) pour conseiller toute personne apte à procréer (y compris les adolescentes).

À la page 212 du document (Annexe X, tableau 4 : *Délai dans l'injection de l'acétate de médorogestérone-retard*) une section de l'algorithme était manquante et a été ajoutée.

Ces modifications ont aussi été apportées dans la section *Outils* disponible sur la page Web de la publication et intitulés : *Outil pour la contraception d'urgence 2024* et *Outils en cas d'oubli d'une méthode contraceptive réversible à courte durée d'action (MCRCA)*.

Autrices et auteur :

Édith Guilbert, M.D.
Hélène Arguin, conseillère scientifique
Mathieu Bélanger, M.D.